

[Prénom][NOM]

[Adresse1]

[Code Postal] [VILLE]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]

[Adresse Destinataire]

[Code Postal] [VILLE]

Paris, le 27/08/2025

Résiliation du contrat

Madame, Monsieur,

J'ai souscrit un abonnement dans votre club de sport en date du [date].

Ce qui m'intéressait dans les services que vous offriez, c'était la possibilité de venir entre 12h et 14h, ce qui correspondait aux horaires de ma pause déjeuner. Le reste du temps, mon planning ne me permet pas de venir faire du sport.

Il y a deux semaines, vous avez décidé unilatéralement de supprimer cette tranche horaire. Cependant, lorsque je vous ai fait part de mon intention de résilier mon abonnement, vous avez refusé en m'opposant la signature des conditions générales de vente qui stipulent que « le club garde la possibilité de changer les heures ou les jours d'ouverture, ou de supprimer l'une des activités offertes. ».

En réalité, cette clause n'a aucune valeur. Le décret du 20 mars 2009 sur les clauses abusives considère en effet qu'elle est interdite car elle « autorise le professionnel à modifier unilatéralement les clauses du contrat relative à sa durée, aux caractéristiques ou au prix du bien à livrer ou du service à rendre ».

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir valider la résiliation de mon abonnement à votre club de sport.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

[Prénom][NOM]

Signature